

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 4 MARS 2021

Compte-rendu analytique (Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

L'an deux mil vingt et un le quatre mars à 18h30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Marcel VILLAÇA, Maire.

Etaient Présents : Monsieur VILLAÇA, Maire, Mesdames CHEINEY, HERITIER, SANTIN, Messieurs BERTRAND, COULOUMY, Adjoint au maire, Mesdames BARDOT, MARTIN GAUTIE, MARSADIE, RECCHIA, ROLLET, VERITE, Messieurs BIGOT, BOUSQUET, DUBAL, GISSELMANN, LORNE, PERROT, conseillers municipaux

Pouvoirs : M. FOURNIER a donné pouvoir à M.BERTRAND

Mme PEREIRA DOS REIS a donné pouvoir à M.COULOUMY

M. RALLIERE a donné pouvoir à Mme MARTIN GAUTIE

Absents excusés : Mme HELMER, M.PERRIER

A l'unanimité, Madame Audrey SANTIN a été désignée secrétaire de séance.
Le compte rendu de la séance du 17 décembre 2020 est approuvé, à l'unanimité.

I – AFFAIRES GENERALES :

1) Adhésion au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France de la commune des Loges en Josas

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la délibération du comité syndical du Sigeif en date du 8 février 2021 relative à l'adhésion de la commune des Loges en Josas

2) Adhésion au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France de la commune d'Ormesson sur Marne

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la délibération du comité syndical du Sigeif en date du 14 décembre 2020 relative à l'adhésion de la commune d'Ormesson sur Marne.

3) Représentation – substitution de l'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre au sein du SIGEIF

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de la représentation- substitution, au sein du comité du Sigeif, de l'établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre au titre de la compétence relative à la distribution publique de gaz pour les communes de Cachan, Chevilly Larue, Choisy le Roi, Fresnes, Gentilly, Ivry sur Seine, le Kremlin Bicêtre, l'Hay les Roses, Orly, Rungis, Thiais, Villejuif et Vitry sur Seine ainsi que la commune de Morangis pour l'exercice des compétences relatives à la distribution publique d'électricité et de gaz.

II – URBANISME

4) Modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme

Par 17 voix pour, 4 contre (Mmes MARTIN GAUTIE, RECCHIA, MM. DUBAL et RALLIERE), le conseil municipal décide de prescrire la modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme afin de faire évoluer le règlement du PLU.

5) RLP – retrait de la délibération d'arrêt de projet du Règlement Local de Publicité

Le conseil municipal, à l'unanimité, abroge la délibération du conseil municipal n°51/19 en date du 19 septembre 2019, arrêtant le projet de révision du règlement local de publicité.

6) RLP – complément à la délibération de prescription de la révision du règlement local de publicité

A l'unanimité, le conseil municipal complète la délibération n° 85/11 en date du 15 décembre 2011 qui prescrivait la révision du RLP en précisant qu'il s'agit d'une élaboration et non d'une révision.

7) Bilan de la concertation et arrêt du projet de règlement local de publicité

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le bilan de la concertation afférente au RLP et arrête le projet du règlement local de publicité.

Informations diverses

Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises par délégation du conseil municipal :

Contrat pour l'impression du bulletin municipal et du guide

Contrat d'entretien des espaces verts

Avenant au contrat de maintenance du logiciel IBEMOL

Renouvellement des contrats d'entretien des chaufferies mairie et école

Avenant à l'acte constitutif de la régie de recettes de la commune

Contrat d'entretien de l'éclairage public

Suppression de la régie recettes des manifestations municipales

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H25.

La secrétaire de séance

Audrey SANTIN

Le Maire

Marcel VILLAÇA